

SÉANCE ORDINAIRE
20 JUIN 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 20 juin 2015, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Jean François Delisle	maire
Nicola Ranieri	cons. au poste no: 1
Charles Auguste Côté	cons. au poste no: 2
Marielle Ménard	cons. au poste no: 3
Marc Gravel	cons. au poste no :4
Sylvain Gauthier	cons. au poste no: 5

Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général

Était absente de l'assemblée :

Fatima Hamadi **cons. au poste no: 6**

Le maire exerce son droit de vote à moins de mention expresse à l'effet contraire de sa part.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 10 h 05 par monsieur Jean François Delisle, maire.

Mot de bienvenue du maire

Adoption de l'ordre du jour

204-06-2015

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

Mot de bienvenue du maire

Adoption de l'ordre du jour

1. Administration

1.1 Procès-verbaux

1.1.1 Procès-verbal du 23 mai 2015

1.1.2 Procès-verbal du 11 juin 2015

1.2 Communication

1.2.1 Correspondance

1.2.1.1 Demande d'entente de paiement

1.3 Règlements municipaux

1.3.1 Règlement délégation de pouvoir au directeur général (vacances)

1.3.2 Règlement 367-15-03 (zone à risque de mouvement)

1.3.3 Règlement d'emprunt 440-15 (pavage du Lac-de-l'Original)

2. Ressources financières

2.1 Rapport des dépenses

2.2 Rapport des salaires

2.3 Congrès FQM: inscriptions

3. Ressources humaines

SÉANCE ORDINAIRE
20 JUIN 2015

- 3.1 Madame Carole Lavoie
- 3.2 Conventions collectives
- 4. Ressources matérielles et immobilières
 - 4.1 Projet de rénovation du centre culturel et communautaire
 - 4.1.1 Installation septique
 - 4.2 Descente extérieure du pavillon Bélair et luminaires
 - 4.3 Plancher du pavillon Bélair
- 5. Sécurité publique
- 6. Réseau routier, transport
 - 6.1 Reddition de compte MTQ
- 7. Gestion du territoire et du milieu
 - 7.1 Demande de dérogation mineure
 - 7.2 Demande de PIIA
 - 7.2.1 Demande du 216 chemin du Lac-du-Rocher
 - 7.2.2 Demande du 134 chemin Michaudville
 - 7.2.3 Demande du 6 chemin Lépine
 - 7.2.4 Demande du 10 chemin Lépine
 - 7.2.5 Demande du 52 chemin Marie-Rose
 - 7.3 Embellissement
 - 7.4 Déclaration de la carrière/sablière
- 8. Service à la collectivité
 - 8.1 Sports, loisirs et culture
 - 8.1.1 Rapport activité bibliothèque de mai 2015
 - 8.1.2 Proposition de projets culturels
- Période de questions
- Levée de l'assemblée

Mot de bienvenue du maire

Adoption de l'ordre du jour

1. Administration

1.1 Procès-verbaux

1.1.1 Procès-verbal du 23 mai 2015

205-05-2015

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter le procès-verbal du 23 mai 2015 avec la modification suivante :

À la résolution 156-05-2015, remplacer « période d'enregistrement » par « tenue du registre ».

1.1.2 Procès-verbal du 11 juin 2015

206-05-2015

Il est proposé par monsieur Charles-Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter le procès-verbal du 11 juin 2015.

1.2 Communication

1.2.1 Correspondance

1.2.1.1 Demande d'entente de paiement

207-05-2015

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de permettre une entente de paiement pour le matricule

**SÉANCE ORDINAIRE
20 JUIN 2015**

numéro 3816-16-8990 à raison de 1 068.53 \$ par mois pour une période de six mois au montant total de 6 411.20 \$.

1.3 Règlements municipaux

1.3.1 Règlement délégitation de pouvoir au directeur général (vacances)

Avis de motion

Avis de motion est donné par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller que lors d'une séance du conseil, un projet de règlement décrétant une délégitation de pouvoir au directeur général d'accorder les vacances des employés de la Municipalité de Val-des-Lacs et d'autoriser la modification de celles-ci.

Une dispense de lecture est demandée conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec sur réception d'un projet lors des présentes.

1.3.2 Règlement 367-15-03 (zone à risque de mouvement)

208-06-2015

CONSIDÉRANT l'avis de motion adopté lors de l'assemblée du 18 avril 2015 ;

CONSIDÉRANT la consultation publique du 23 mai 2015;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucune modification au premier projet de règlement;

Il est proposé par monsieur Nicolas Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter le deuxième projet de règlement 367-15-03 modifiant le règlement de zonage numéro 367-02 visant à ajouter des normes au sujet des zones à risque de mouvement de terrain.

1.3.3 Règlement d'emprunt 440-15 (pavage chemin Lac-de-l'Orignal)

209-06-2015

CONSIDÉRANT l'estimation du coût des travaux réalisé par l'entreprise SMi, au montant de 128 094\$ pour le pavage d'une partie du chemin du Lac-de-l'Orignal;

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, d'utiliser le fonds de roulement remboursable en 10 ans pour effectuer les travaux.

Le nombre de vote en faveur et contre la proposition étant égaux, la proposition est rejetée.

209A-06-2015

CONSIDÉRANT l'estimation du coût des travaux réalisé par l'entreprise SMi, au montant de 128 094\$ pour le pavage d'une partie du chemin du Lac-de-l'Orignal;

Il est proposé par madame Marielle Ménard, d'utiliser le fonds de roulement remboursable en 5 ans pour effectuer les travaux.

SÉANCE ORDINAIRE
20 JUIN 2015

Le nombre de vote en faveur et contre la proposition étant égaux, la proposition est rejetée.

210-06-2015

CONSIDÉRANT l'estimation du coût des travaux réalisé par l'entreprise SMi, au montant de 128 094\$ pour le pavage d'une partie du chemin du Lac-de-l'Original;

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, d'adopter le règlement d'emprunt numéro 440-15.

Le nombre de vote en faveur et contre la proposition étant égaux, la proposition est rejetée.

1.4 Affaires juridiques

Aucun sujet sous cette rubrique.

2. Ressources financières

2.1 Rapport des dépenses

211-06-2015

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'émission du chèque manuel n° 2159, pour un montant de 39.55 \$, des chèques n° 6575 à n° 6656 et n° 6624 annulé, pour un montant de 167 362.47 \$;

Paiements par internet incluant les retraits directs du 1^{er} avril 2015 au 30 avril 2015 pour un montant de 36 674.40 \$;

Pour un grand total des déboursés 204 076.42 \$.

2.2 Rapport des salaires

212-06-2015

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à la majorité, madame Marielle Ménard, conseillère, étant dissidente, d'accepter le rapport des salaires bruts du mois de mai 2015 au montant de 65 147.52 \$ pour un montant net de 49 073.42 \$.

2.3 Congrès FQM: inscriptions

213-06-2015

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité d'inscrire le maire au congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités pour l'année 2015.

**SÉANCE ORDINAIRE
20 JUIN 2015**

3. Ressources humaines

3.1 Carole Lavoie

214-06-2015

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à la majorité, madame Marielle Ménard, conseillère, étant dissidente d'accorder une augmentation rétroactive au mois de janvier 2015 de 1\$/heure à madame Carole Lavoie, technicienne comptable.

215-06-2015

Il est proposé par madame Marielle Ménard, conseillère, et rejeté à la majorité d'accorder une augmentation à madame Carole Lavoie en janvier 2016.

3.2 Conventions collectives

3.2.1 Voirie (SCFP)

216-06-2015

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à la majorité, madame Marielle Ménard, conseillère, étant dissidente d'adopter la convention collective 2014-2017 avec le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), section locale 2531.

3.2.2 M. Vialet, consultant

217-06-2015

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à la majorité, monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, étant dissident de nommer monsieur Thierry Viallet relativement à un grief déposé le 16 juin 2015.

4. Ressources matérielles et immobilières

4.1 Projet de rénovation du centre culturel et communautaire

4.1.1 Installation septique

Cette rubrique est reportée.

4.2 Descente extérieure du pavillon Bélair et luminaires

218-06-2015

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité d'autoriser monsieur Sylvain Michaudville, directeur général à attribuer un contrat de toiture pour la descente du sous-sol au pavillon Bélair et à la commande de luminaires pour le centre culturel et communautaire. La dépense totale ne devant pas dépasser 20 000 \$.

4.3 Plancher du pavillon Bélair

219-06-2015

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de l'entreprise Couvre-Planchers

**SÉANCE ORDINAIRE
20 JUIN 2015**

Perreault pour l'installation d'un prélat au pavillon Bélair au montant de 3 640.05 \$.

5. Sécurité publique

Aucun sujet sous cette rubrique.

6. Réseau routier, transport

6.1 Reddition de compte – programme d'aide à l'entretien du réseau routier

220-06-2015

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec a versé une compensation de 84 658 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un auditeur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport d'audit externe dûment complété;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Val-des-Lacs accepte et dépose la reddition de compte pour l'année 2014 qui informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

7. Gestion du territoire et du milieu

7.1 Demande de dérogation mineure

Aucun sujet sous cette rubrique.

7.2 Demande de PIIA

7.2.1 Demande du 216 chemin du Lac-du-Rocher

221-06-2015

CONSIDÉRANT qu'une demande PIIA-2015-13 accompagnée de documents a été déposée au mois de mai par Gaston Carrière ;

SÉANCE ORDINAIRE
20 JUIN 2015

CONSIDÉRANT que la demande vise la construction de deux terrasses et la réfection du revêtement extérieur ;

CONSIDÉRANT que le projet affecté par la demande est assujettie au PIIA Pourtour de lacs 412-09 ;

CONSIDÉRANT que les membres du CCU estiment que le projet respecte les objectifs et les critères du PIIA Pourtour de lac 412-09 ;

CONSIDÉRANT que le CCU recommande au conseil municipal d'accepter la demande telle que présentée dans les documents déposés au mois de mai par Gaston Carrière ;

Il est proposé par monsieur Charles-Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accorder le permis.

7.2.2 Demande du 134 chemin Michaudville

222-06-2015

CONSIDÉRANT qu'une demande PIIA-2015-09 accompagnée de documents a été déposée au mois de mai par Chantal Gingras ;

CONSIDÉRANT que la demande vise la réfection du revêtement extérieur ;

CONSIDÉRANT que le projet affecté par la demande est assujettie au PIIA Pourtour de lacs 412-09 ;

CONSIDÉRANT que les membres du CCU estiment que le projet respecte les objectifs et les critères du PIIA Pourtour de lac 412-09 ;

CONSIDÉRANT que le CCU recommande au conseil municipal d'accepter la demande telle que présentée dans les documents déposés au mois de mai par Chantal Gingras ;

Il est proposé par monsieur Charles-Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accorder le permis.

7.2.3 Demande du 6 chemin Lépine

223-06-2015

CONSIDÉRANT qu'une demande PIIA-2015-10 accompagnée de documents a été déposée au mois de mai par Brigitte Guérard ;

CONSIDÉRANT que la demande vise la réfection du revêtement extérieur de la remise ;

CONSIDÉRANT que le projet affecté par la demande est assujettie au PIIA Pourtour de lacs 412-09 ;

CONSIDÉRANT que les membres du CCU estiment que le projet respecte les objectifs et les critères du PIIA Pourtour de lac 412-09 ;

**SÉANCE ORDINAIRE
20 JUIN 2015**

CONSIDÉRANT que le CCU recommande au conseil municipal d'accepter la demande telle que présentée dans les documents déposés au mois de mai par Brigitte Guérard ;

Il est proposé par monsieur Charles-Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accorder le permis.

7.2.4 Demande du 10 chemin Lépine

224-06-2015

CONSIDÉRANT qu'une demande PIIA-2015-11 accompagnée de documents a été déposée au mois de juin par Marie Bineau ;

CONSIDÉRANT que la demande vise la construction d'une terrasse recouverte d'un toit et de moustiquaire ;

CONSIDÉRANT que le projet affecté par la demande est assujettie au PIIA Pourtour de lacs 412-09 ;

CONSIDÉRANT que les membres du CCU estiment que le projet respecte les objectifs et les critères du PIIA Pourtour de lac 412-09 ;

CONSIDÉRANT que le CCU recommande au conseil municipal d'accepter la demande telle que présentée dans les documents déposés au mois de juin par Marie Bineau ;

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accorder le permis.

7.2.5 Demande du 52 chemin Marie-Rose

225-06-2015

CONSIDÉRANT qu'une demande PIIA-2015-12 accompagnée de documents a été déposée au mois de mai par Danny Montambault ;

CONSIDÉRANT que la demande vise la reconstruction et l'agrandissement de terrasses ;

CONSIDÉRANT que le projet affecté par la demande est assujettie au PIIA Pourtour de lacs 412-09 ;

CONSIDÉRANT que les membres du CCU estiment que le projet respecte les objectifs et les critères du PIIA Pourtour de lac 412-09 ;

CONSIDÉRANT que le CCU recommande au conseil municipal d'accepter la demande telle que présentée dans les documents déposés au mois de mai par Danny Montambault.

Il est proposé par monsieur Charles-Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accorder le permis.

**SÉANCE ORDINAIRE
20 JUIN 2015**

7.3 Embellissement

226-06-2015

Il est proposé par monsieur Charles-Auguste Côté, conseiller, et résolu à la majorité, madame Marielle Ménard, conseillère, étant dissidente d'adopter le plan d'embellissement sur trois ans et de ne pas renouveler l'adhésion au Fleurons du Québec.

7.4 Déclaration de la carrière/sablière

227-06-2015

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service de l'entreprise Promotek pour l'installation d'une caméra pour la mesure de contrôle de la carrière dans le secteur du chemin Val-des-Lacs au montant de 5 950 \$ plus taxes ainsi qu'un montant de 175 \$ par année pour une période de deux ans pour l'émission de rapports.

8. Service à la collectivité

8.1 Sports, loisirs et culture

8.1.1 Rapport activité bibliothèque mai 2015

228-06-2015

Il est proposé par monsieur Charles-Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder au dépôt du rapport d'activité de la bibliothèque du mois de mai 2015.

8.1.2 Proposition de projets culturels

229-06-2015

Il est proposé par monsieur Charles-Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité de rejeter le projet d'affichage sur les sentiers de Par Monts et Val présenté par madame Geneviève Mercure.

Période de questions

Levée de l'assemblée

230-06-2015

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée, il est 11 h 40.

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

**Jean F. Delisle,
Maire**

**Sylvain Michaudville
secrétaire-trésorier, directeur général**